





## **TABLE DES MATIÈRES :**

1. Introduction
2. Contexte de la stratégie du PAM: Etat des zones côtières méditerranéennes
3. Qu'est-ce qu'une stratégie?
4. Justification de la GIZC
5. Justification du PAC
6. Voies à suivre vers une stratégie GIZC
7. Contenu de la stratégie
8. Plan de travail et calendrier

## **L'AVENIR DES ACTIVITES DU PAM DANS LE DOMAINE DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES (GIZC) ET DES PROGRAMMES D'AMMENAGEMENT COTIERE (PAC):**

### **les Grandes lignes d'une stratégie**

#### **1. Introduction**

Au cours de la dernière décennie, après le Sommet de Rio en 1992, les pays méditerranéens renforcent leurs efforts visant à changer les tendances défavorables dans le domaine du développement côtier, et s'orientent vers le développement durable, d'abord au niveau régional pour passer ensuite aux niveaux plus bas, national et local. A l'instar de l'Agenda 21 adopté à Rio, l'Agenda MED 21 accorde une grande importance à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Suite à la révision de la Convention de Barcelone en 1995, le terme "zones côtières" est introduit dans le texte de la Convention et la GIZC devient une des principales composantes du programme d'action qui l'accompagne. Avec ses projets PAC (plus de 10 dix projets ont été mis en œuvre au cours de la dernière décennie), le PAM donne une forte impulsion aux efforts locaux déployés pour introduire la GIZC comme un outil efficace de développement durable des zones côtières.

La Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) accorde la plus haute priorité à la gestion durable des zones côtières. Les recommandations de la CMDD adoptées par les Parties contractantes en 1997, sont centrées sur les plus importantes questions relatives aux zones côtières, à savoir: institutions, législation, information, outils de mise en œuvre, projets de démonstration, participation du public. Le jeu de recommandations institutionnelles invite explicitement à l'adoption, à tous les niveaux administratifs de la région, d'une vue stratégique concernant les questions côtières. Bien que six ans soient passés depuis l'adoption de ces recommandations, elles sont toujours pertinentes et il reste encore beaucoup à faire pour rendre transparentes les améliorations réalisées dans les zones côtières méditerranéennes.

Le "Livre blanc sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée", publié et diffusé en 2000 par le PAP/CAR, constitue une tentative de garder les questions côtières au centre de l'attention des acteurs concernés de la région. Son intention est d'animer les débats sur les questions et les options politiques en relation avec la promotion de la gestion intégrée des zones côtières, considérée comme un outil de développement durable de ces zones. C'est un document "proactif" qui essaie de réviser les processus et la mise en œuvre des politiques de développement dans les pays riverains, et propose quelques solutions et directives stratégiques à l'intention aussi bien des organisations régionales (telles que le PAM) que des autorités nationales et locales.

A la réunion du PAM et des directeurs des RAC, qui s'est tenue à Delphes en juillet 2002, la stratégie du PAM relative à la gestion des zones côtières a été discutée en détail. La décision a été prise que le PAM centrerait ses activités sur le développement et la mise en œuvre de sa propre stratégie de gestion côtière. Par ailleurs, cette réunion a conclu que les pays riverains n'avaient pas mandaté le PAM pour développer une stratégie régionale, plus "politique" de gestion côtière et que, même si l'on avait disposé d'une telle stratégie, sa mise en œuvre aurait dépassé de loin les capacités et le mandat du PAM.

Le Bureau des Parties Contractantes a discuté, à sa réunion à Monaco, en octobre 2002, les Programmes d'Aménagements Côtier (PAC) comme l'élément principal pour la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée. Les membres du Bureau ont soutenu la poursuite des PAC, qui constituent pour les pays d'accueil une occasion unique pour bénéficier de l'expertise de toutes les composantes du PAM. Il a également été décidé que le Secrétariat préparerait un document pour présenter une vision globale de ces Programmes.

Enfin, les Points Focaux Nationaux du PAP, à leur réunion de Cavtat en mai 2003, ont soutenu la décision du Bureau et ont recommandé au PAP/CAR de poursuivre ces efforts et d'impliquer un groupe d'acteurs régionaux dans la préparation et la mise en œuvre d'un tel document. Cela risque de ralentir le processus de quelque peu mais contribuera certainement à sa large acceptation et augmentera son efficacité. Le document devrait avoir une dimension stratégique et proposer une vision, un programme d'action et des activités de suivi. En outre, la réunion précitée a recommandé que les PAC soient analysés dans le contexte de la GIZC, car il constitue le seul outil du PAM pour la promotion et la mise en œuvre de la GIZC.

## **2. Contexte de la stratégie du PAM: Etat des zones côtières méditerranéennes**

Malgré les nombreux efforts et les améliorations considérables réalisées dans les dernières deux décennies, la mer Méditerranée et ses zones côtières sont toujours exposées à des pressions significatives exercées par une diversité de forces motrices socio-économiques. En 2000, la population des états riverains de la Méditerranée était de quelques 430 millions et, d'après les prévisions du Plan Bleu, elle pourrait dépasser 520 millions l'an 2002. Cette croissance sera pour la plupart concentrée sur les rives Sud et Est du bassin. En 1995, la population des régions littorales méditerranéennes comptait environ 140 millions d'habitants (soit 34% de la population totale des pays méditerranéens). Les projections de la population côtière pour 2025 indiquent que celle-ci pourrait atteindre entre 160 et 210 millions d'habitants.

Au cours des années 80 et au début des années 90, l'urbanisation s'est intensifiée, principalement autour des grands ports et des agglomérations urbaines, avec un taux d'urbanisation qui allait de 62% en 1995 jusqu'à 72% en 2025. Il est estimé que la population des agglomérations urbaines méditerranéennes avec plus de 10.000 habitants augmentera de 274 millions en 2000 à 378 millions en 2025. L'urbanisation côtière a des conséquences significatives sur l'environnement, telles que: la polarisation spatiale, la demande accrue en ressources cruciales et les conflits d'usage, la dégradation physique des ressources, le risque de pollution marine, le risque de pollution des zones urbaines.

La Méditerranée est la première destination touristique du monde, avec 218 millions d'arrivées en 2000. La capacité d'accueil de nombreuses destinations touristiques est largement dépassée, ce qui diminue leur attractivité et met en question leur survie. Les prévisions du Plan Bleu montrent qu'en 2025 la région méditerranéenne peut s'attendre à l'arrivée de 350 millions de touristes.

Le transport maritime, et en particulier le transport du pétrole brut, constitue un risque énorme. Il est estimé qu'à tout moment il y a quelques 200 pétroliers qui naviguent à travers la mer Méditerranée.

L'agriculture cause des pressions sur l'environnement soit sous forme d'une demande accrue en terre et en ressources hydriques, particulièrement dans les zones sèches du Sud et de l'Est de la Méditerranée, soit sous forme de la pollution des écosystèmes côtiers et des phénomènes d'eutrophication et d'érosion des sols. La pêche a contribué à la dégradation des ressources halieutiques de la mer Méditerranée, alors que l'aquaculture mène très souvent à l'eutrophication due à l'excès d'aliments. Enfin, dans le domaine forestier, la déforestation et les incendies de forêt ont des effets néfastes conduisant à l'érosion des sols et la dégradation des écosystèmes.

Les pressions susmentionnées sont à l'origine d'un certain nombre de conflits et de problèmes devenus avec le temps plus au moins typiques de toutes les zones côtières méditerranéennes, à savoir:

- désir de s'approcher autant que possible de la ligne de côte, particulièrement pour les activités nécessitant d'être implantées à l'interface terre-mer, telles que les marinas;

- l'incompatibilité des différentes utilisations de la terre qui ne peuvent pas se juxtaposer, telles que le tourisme, la récréation et l'aquaculture dans les zones marines;
- la propriété privée de terrains côtiers, entravant l'accès public à la côte;
- les objectifs à long terme de la conservation des ressources côtières, qui sont très souvent incompatibles avec les intérêts économiques à court terme, par exemple dans le cas de la pêche méditerranéenne;
- la fourniture de services "environnementaux" qui n'est souvent pas conforme au taux de développement économique, comme par exemple dans le cas de l'extension de la collecte et du traitement des eaux usées qui, dans une grande partie de la région méditerranéenne, ne suivent pas toujours le rythme de construction d'hôtels.

Il résulte de ce qui précède que bon nombre de problèmes côtiers persistent. En conséquence, on peut conclure que la nécessité est fortement ressentie que le PAM, qui est un des plus importants acteurs institutionnels dans le domaine de la gestion côtière en région méditerranéenne, fasse un important pas en avant dans ses efforts visant à améliorer l'état de ces zones.

### 3. Qu'est-ce qu'une stratégie?

Comme il a été reconnu à l'occasion de nombreuses réunions régionales et élaboré dans le "Livre blanc sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée", il manque toujours une vision plus stratégique des zones côtières méditerranéennes. Un mécanisme adéquat susceptible d'appuyer le processus de création de politiques à long terme, est indispensable pour assurer que la gestion des zones côtières soit environnementalement et économiquement durable, et socialement équitable et cohésive.

D'une manière générale, la planification stratégique est un processus qui explore les options et développe une stratégie optimale pour un programme de gestion. Son objectif est d'assurer le contexte dans lequel des plans plus détaillés sont élaborés, permettant de définir et d'atteindre des objectifs spécifiques. La planification stratégique définit les objectifs généraux et propose les démarches à suivre pour les atteindre.

L'élaboration du contexte des activités futures du PAM liées à la GIZC et aux PAC est une stratégie institutionnelle qui traite des activités de cette organisation dans les domaines précités. Bien que limitée aux activités du PAM, cette stratégie n'empêche pas à un groupe important d'acteurs de prendre part à son développement et sa mise en œuvre. Au contraire, cela devrait être une *conditio sine qua non* de la réussite de la stratégie. De ce fait, la stratégie du PAM devrait viser à:

- introduire une réflexion stratégique dans son fonctionnement et aider à développer des stratégies efficaces;
- préciser son orientation future en ce qui concerne la GIZC et les PAC;
- définir les priorités en relation avec ses activités de GIZC et la couverture géographique et thématique des PAC;
- aider à prendre des décisions qui seront en ligne avec leurs conséquences futures;
- améliorer la performance du PAM et de ses composantes dans le domaine de la GIZC et des PAC;
- offrir un mécanisme permettant de s'adapter aux conditions changeantes dans les zones côtières méditerranéennes et de donner rapidement les réponses attendues;
- développer les capacités adéquates pour la GIZC.

Compte tenu du contexte limité de cette initiative (principalement aux activités du PAM), elle ne doit pas être considérée comme une stratégie exhaustive et intégrée, propre à tous les pays méditerranéens. C'est une stratégie institutionnelle et non géographique. Cependant, il faut tenir compte du fait qu'un jour, elle pourrait et devrait conduire à une stratégie plus exhaustive,

laquelle influencerait la réflexion stratégique des acteurs concernés sur les problèmes côtiers de tous les pays méditerranéens.

Qu'est-ce que donc la stratégie GIZC/PAC pour la Méditerranée? C'est le cadre pour une politique à long terme visant à promouvoir une approche coopérative de la planification et de la gestion intégrées des zones côtières, au sein d'une philosophie de gouvernance reposant sur le partenariat avec la société civile. Par ailleurs, elle devrait définir et renforcer le rôle du PAM et des ses composantes dans la mise en œuvre de la GIZC au niveau local, national et régional.

#### **4. Justification de la GIZC**

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) est devenue un des principaux piliers du PAM-Phase II adopté à Barcelone en 1995 en vue d'assurer l'intégration de l'environnement et du développement dans les zones côtières. Avec la création de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) et l'adoption de ses recommandations relatives à la GIZC par les Parties Contractantes, cette approche a reçu encore plus d'attention. Depuis lors de nombreuses activités ont été engagées aux échelles régionale, nationale et locale, et une riche expérience a été acquise à travers la mise en œuvre de projets dans les zones côtières. Des évaluations régulières du programme sont effectuées et des améliorations sont introduites pour maximiser les bénéfices obtenus grâce à des ressources limitées. Outre PAM, plusieurs autres institutions régionales ont centré leurs activités sur la promotion de la GIZC, telles que le Programme Environnemental d'Assistance Technique pour la Méditerranée (METAP), l'UE (Programme de démonstration, Stratégie GIZC, Recommandations, SMAP), les différentes associations sous-régionales et beaucoup d'autres.

Malgré les résultats récents qui placent la région méditerranéenne parmi les plus développées du monde en termes de coopération régionale, il existe toujours un certain nombre d'obstacles à une mise en œuvre encore plus efficace de la GIZC et, par conséquent, l'amélioration de la situation dans ses zones côtières. Les principales entraves se présentent comme suit:

- Bien que le financement international de la GIZC soit accru dans la région méditerranéenne, persiste le problème d'un appui financier national insuffisant aux programmes côtiers. La plupart des pays ne reconnaissent pas l'importance des zones côtières auxquelles ils n'accordent pas la priorité et n'assurent pas les ressources financières indispensables à la mise en œuvre des projets côtiers.
- Dans bon nombre de pays riverains, il manque une volonté politique adéquate pour initier et maintenir le processus de GIZC. Même lorsque ce processus démarre, très souvent il n'a pas de poursuite ni de résultats tangibles en raison du manque d'un engagement approprié.
- Une base solide n'a pas encore été créée pour évaluer l'ampleur des problèmes (indicateurs), particulièrement en ce qui concerne l'intégration des questions de développement avec les situations environnementales.
- Il existe également des différences dans les approches de la GIZC en termes de focalisation: gestion des ressources vs. aménagement du territoire traditionnel. Dans le cas des pays méditerranéens, la prédominance du tourisme et de l'urbanisation dans les zones côtières favorise ce dernier.
- Un des principaux obstacles dans la GIZC est l'influence limitée (et donc une faible intégration) des questions environnementales dans la planification du développement parmi la plupart des acteurs méditerranéens, réduisant ainsi les possibilités d'introduire les systèmes de GIZC au niveau national.
- La société civile dans la plupart des pays méditerranéens n'est pas encore habituée à une participation active aux affaires publiques. Il est difficile de la mobiliser pour contribuer et aider à accomplir les tâches de gestion côtière.
- Il existe une forte inertie bureaucratique dans les institutions traitant des questions côtières, ainsi qu'une opposition aux changements, en premier lieu de la part des intérêts économiques.

- Il manque une législation adéquate sur la GIZC tant au niveau régional que dans la plupart des pays riverains.

Etant donné la valeur critique des zones côtières et leur potentiel, ces barrières doivent être surpassées. Comme bon nombre de problèmes affectant les zones côtières présente une dimension méditerranéenne, la réponse implique une action à cette même échelle. Il n'y a pas de solution simple à ces problèmes complexes. Du fait de la diversité des conditions physiques, économiques, culturelles et institutionnelles, cette réponse doit reposer sur une approche souple, centrée sur une solution concrète de problèmes.

## **5. Justification du PAC**

Le Programme d'Aménagement Côtier (PAC) est un effort très concret déployé par le PAM pour mettre en œuvre les approches théoriques et les instruments politiques de la GIZC, en impliquant tous les CAR ainsi que des consultants nationaux et internationaux. Depuis son démarrage, le programme a traversé plusieurs phases et a traité d'une diversité de problèmes côtiers pour apporter des améliorations dans un grand nombre de pays, en proposant des actions, des activités et des plans concrets en vue d'une utilisation durable des ressources côtières. Le programme vise à produire des impacts positifs sur la sensibilisation, l'enrichissement des connaissances par le biais de la formation, l'échange d'expériences, l'implication des acteurs et du public en général, ce qui manquait très souvent par le passé et qui continue toujours à manquer dans certains cas, dans le cadre de la gestion côtière. Par ailleurs, la contribution de ce programme spécifique du PAM est importante du fait de son rôle intégrateur qui assure l'implication d'autres organisations internationales, des institutions financières, etc. contribuant à la connaissance et la compréhension entre les nations et les communautés scientifiques autour de la Méditerranée.

La nécessité de poursuivre les projets du PAC est constamment mise en évidence dans le PAP/CAR. Les demandes de nouveaux projets augmentent constamment, ce qui témoigne de l'importance des PAC, des effets positifs des échanges d'expériences et de la grande confiance des PC à l'égard des actions concrètes du PAM. A l'heure actuelle, deux importants projets sont en cours, au Liban et en Algérie, alors que le projet de Malte vient d'être terminé. Plusieurs projets sont envisagés, des accords devraient prochainement être signés pour des projets PAC en Slovénie et à Chypre, alors que des études de faisabilité sont en cours d'élaboration pour des projets au Maroc et en Espagne. Certains autres pays, y compris les membres de l'UE (ce qui n'était pas le cas auparavant), ont fait part de leur intérêt pour la mise en œuvre des projets PAC.

Des évaluations régulières du programme ont lieu, telles que celles effectuées en 1998 et 2002 avec le METAP, à la suite des propositions d'améliorations à entreprendre sur la base des résultats de l'analyse détaillée de tous les PAC réalisés à cette époque. Les conclusions de ces évaluations sont dûment prises en compte lors de la formulation et de la mise en œuvre des projets actuels. Ces actions sont destinées à améliorer la poursuite des projets PAC. Toutefois, ceci repose dans une grande mesure sur la capacité des pays à garantir les ressources indispensables à la mise en œuvre de ces projets souvent onéreux, telles que l'infrastructure, la volonté politique de changer la réglementation ou les procédures nationales pour permettre l'introduction des méthodes et des approches GIZC dans la pratique quotidienne. Bien que le mandat du PAM soit limité en relation avec ces questions, la stratégie GIZC/PAC devrait faciliter les efforts nationaux pour améliorer la mise en œuvre des PAC.

Les PAC devraient jouer un rôle important à l'avenir dans le contexte de la stratégie GIZC en tant que démonstration pratique de l'approche GIZC et de la politique globale du PAM à l'égard des zones côtières. Par son intégration dans le cadre global des efforts entrepris par le PAM pour les zones côtières, élaborés dans le cadre de la stratégie GIZC, ce document devrait servir de base à des actions transparentes et coordonnées.

## 6. Voies à suivre vers une stratégie GIZC

Il existe une série de questions qui doivent être examinées lors de l'élaboration de la stratégie et une position ferme devra être prise dès le début du processus:

- La position générale du Programme des Mers Régionales du PNUE et sa stratégie future;
- L'orientation générale du PAM par rapport à la gestion des zones côtières;
- La volonté des Parties Contractantes d'accorder la priorité aux question côtières;
- Le développement futur de la législation régionale relative à la gestion intégrée des zones côtières;
- L'évaluation des possibilités d'une gestion intégrée des zones côtières dans la région méditerranéenne, c'est-à-dire dans quelle mesure l'intégration est-elle réelle dans la gestion côtière.

La stratégie du PAM en matière de GIZC devrait consister en une série d'actions concrètes pour chaque champ d'activité général, déterminée par les conclusions de nombreuses réunions, évaluations, conclusions et recommandations. Pour être efficace et rationnelle, cette stratégie devrait reposer dans la mesure du possible sur les instruments, les programmes et les ressources disponibles, sans avoir à en développer de nouveaux. Elle devrait viser à en améliorer l'utilisation, en assurant une meilleure coordination et en veillant à ce que ces instruments soient suffisamment souples et bien adaptés aux zones côtières. Il est sous-entendu que l'approche schématisée dans cette stratégie peut également servir de modèle pour l'introduction du développement durable dans les zones côtières autres que celles couvertes par les Programmes des Mers Régionales du PNUE. Cela devrait être complété par de nouvelles activités, particulièrement en ce qui concerne le développement des meilleurs pratiques et la divulgation des informations. La stratégie devrait permettre une meilleure gestion des zones côtières. Elle devrait donc améliorer la mise en œuvre des différentes recommandations du PAM relatives aux zones côtières. Les sources principales pour l'élaboration de la stratégie seront les suivantes:

- les documents récemment publiés dans le cadre du PAM (Plan d'action du PAM-Phase II, Livre blanc sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes, Evaluation d'initiatives de gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes: Expériences du METAP et du PAM, Avenirs du bassin méditerranéen: Le Plan Bleu, Rapport sur l'amélioration de la mise en œuvre des PAC, Principes de meilleures pratiques pour la gestion des zones côtières en Méditerranée, Recommandations de la CMDD relatives à la GIZC);
- les documents préparés par le PNUE pour les conférences de Rio et de Johannesburg;
- les documents de l'UE (Programme de démonstration en matière de GIZC, Pour une stratégie européenne de GIZC, Recommandations, SMAP);
- autres documents pertinents (UNESCO, FAO, académies, sources nationales, etc.).

Il est à noter que la Douzième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Monaco, novembre 2001) a adopté la décision de réaliser une étude de faisabilité d'un protocole régional sur la GIZC. Cette initiative donne une importante impulsion aux activités et travaux réalisés dans les zones côtières, en soulignant l'importance et la nécessité d'un instrument légal pour une meilleure planification et gestion des zones côtières méditerranéennes. L'étude de faisabilité envisage trois options pour ce protocole. Il n'est pas encore claire quelle sera la décision des Parties Contractantes. Toutefois, quelle que soit leur décision (sans protocole - status quo, ou une des trois options proposées), elle aura un impact significatif sur la carte routière de la stratégie car celle-ci devra s'adapter à la décision prise. C'est une des principales raisons qui ont motivé la décision de reporter l'élaboration de la stratégie à une date ultérieure et de la concerter avec le plan de travail relatif au protocole.

## **7. Contenu de la stratégie**

La structure et le concept suivants sont proposés pour le document sur la stratégie GIZC:

### **Introduction**

Qu'est-ce que la stratégie GIZC? Pourquoi est-elle nécessaire? Pourquoi une stratégie GIZC et PAC? Contexte - moments décisifs, activités du PAM, autres participants et leurs activités, étendue territoriale ou définition de la zone côtière, changements et résultats souhaités, bénéfiques et bénéficiaires escomptés, résultats attendus, acteurs et groupes d'intérêt, organisation de la préparation de la stratégie.

### **Etat des zones côtières: Principaux thèmes et problèmes**

Une brève présentation des principales caractéristiques géographiques de la région méditerranéenne, suivie d'une brève description des principales forces motrices, des pressions, de l'état actuel et des réponses. L'objectif est de présenter les problèmes les plus critiques qu'affrontent les zones côtières méditerranéennes et de définir leur priorité. Cette analyse sera liée à la structure des activités du PAM dans le but d'identifier le niveau, la précision et l'échéancier de la réponse du PAM à ces problèmes.

### **Vision**

Déclaration sur notre vision du type de zones côtières que nous souhaitons; objectifs à long terme du développement durable; PAM et son rôle dans le développement des zones côtières (mandat existant et futur); rôle souhaité d'autres acteurs institutionnels; rôle futur de la GIZC dans le développement des zones côtières; importance de la gestion et de l'action locales et comment les PAC pourraient se positionner dans cette nouvelle "architecture"; rôle que pourrait jouer la CMDD.

### **Objectifs stratégiques**

Dans cette section devraient être définis les objectifs à long terme, sur la base desquels seront définis les objectifs stratégiques du PAM et du PAP. Les objectifs stratégiques devraient fournir le contexte dans lequel des actions plus détaillées seront formulées. Cette perspective plus large devrait faciliter bon nombre d'activités indispensables à une gestion rationnelle des zones côtières et assurer des canaux de communication appropriés avec les autorités et les acteurs à différents niveaux sous-régionaux. Les objectifs pourraient concerner, mais toujours d'une manière intégrée, un certain nombre de questions sectorielles telles que: les ressources naturelles, l'environnement et le paysage (biodiversité, ressources en eau, sols, forêts, patrimoine, déchets, pollution), les zones urbaines et l'infrastructure (urbanisation, tourisme, industrie, transports, etc.), la gestion et les arrangements institutionnels (mécanismes et instruments de mise en œuvre, législation, institutions, renforcement des capacités, partenariats, sensibilisation, participation, formation, instruments économiques, niveaux d'intervention).

### **Actions stratégiques**

La partie cruciale de la stratégie consiste à définir quelles actions sont indispensables pour atteindre les objectifs stratégiques, par qui, à quelle échelle temporelle. Par ailleurs, il est important de définir à quel niveau spatial ces actions devraient avoir lieu - régional, national ou local. Il est proposé de se concentrer sur les actions qui sont compatibles avec la structure du PAM (programmes biennaux, éléments du PAM-Phase II, etc.), à savoir:

- Gestion durable des zones côtières  
Méthodologies et outils de GIZC et GILIF  
Stratégies nationales de GIZC  
Rapports nationaux sur la gestion des zones côtières  
Législation nationale et régionale  
PAC
- Intégration de l'environnement et du développement  
Gestion urbaine  
Infrastructure, transport et industrie  
Tourisme  
Ressources en eau  
Paysages (gestion des paysages, lutte contre l'érosion et la désertification des sols, forêts, zones rurales, érosion côtière, patrimoine et identité, diversité biologique et zones protégées, etc.)  
Gestion des déchets
- Information, sensibilisation et participation du public  
Publications  
Formation  
Réseaux et partenariat  
MéOuvert (Internet)  
Centre d'information  
Site Web
- Gestion  
Législation  
Financement  
Institutions

### **Gestion et aspects institutionnels**

Cette partie devrait être centrée sur la réponse, c'est-à-dire sur les principaux problèmes ou les entraves à une mise en œuvre efficace de la GIZC. L'expérience de nombreuses initiatives du PAM et d'autres institutions internationales traitant de la gestion côtière, résumées dans les différentes recommandations pour l'amélioration de celle-ci, devraient également être prises en compte. Certaines des questions les plus souvent citées sont les suivantes:

- cadre juridique (existence des dispositions légales et leur mise en œuvre, inertie bureaucratique, opposition aux changements, manque de volonté politique)
- coordination verticale et horizontale
- intégration: entre les secteurs, terre-mer (compatibilité des différentes utilisations de la terre et de la mer), verticale, horizontale, interdisciplinaire, au niveau de la planification, fonctionnelle
- relations entre une approche équilibrée de bas en haut et de haut en bas (telles que la centralisation, les instruments politiques et institutionnels, etc.)
- avantages économiques à court terme vs. la conservation des ressources à long terme
- pluridisciplinarité, information scientifique détaillée
- méthodologies, outils, techniques (EIE, ESE, planification, etc.)
- gestion des données et SIG
- participation du public
- participation des acteurs concernés (publics, privés, ONG)
- capacités individuelles et institutionnelles
- sensibilisation
- ressources financières

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer la capacité du PAM et du PAP/CAR de traiter des questions précitées, ainsi que leur position dans la gestion côtière en région méditerranéenne.

### **Mise à jour et suivi continu de la mise en œuvre de la stratégie**

La stratégie doit être suffisamment souple pour permettre des adaptations aux nouvelles situations et aux variations des tendances et pressions. Pour ce faire, un cadre de mise à jour régulière doit être proposé et des procédures appropriées élaborées. Ceci pourrait inclure la préparation d'un rapport régional sur la mise en œuvre de la stratégie, à partir des documents proposés ci-après. Un jeu d'indicateurs pourrait être adopté pour évaluer la situation dans les zones côtières. Une série d'indicateurs de la performance pourrait aussi être développée pour rendre compte de la mise en œuvre des actions concrètes présentées plus haut et autres.

### **8. Plan de travail et calendrier**

La préparation du document sera gérée par le PAP/CAR en tant que centre du PAM responsable de la gestion intégrée des zones côtières et des PAC. Le PAP/CAR impliquera dans cet effort toutes les autres composantes du PAM. La GIZC est une question intersectorielle et la structure du PAM offre une possibilité unique pour en traiter de la façon la plus appropriée. Le PAP formera un groupe de travail composé d'experts méditerranéens, lequel sera chargé de la préparation de la stratégie. Cependant, des consultations régulières seront organisées avec les CAR du PAM ainsi qu'avec d'autres partenaires susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie. L'objectif général est de créer une stratégie qui répondra dans la mesure du possible aux intérêts de nombreux acteurs et minimisera le risque de conflits. Enfin, cette stratégie devrait aider à orienter et rendre plus efficace la réponse du PAM aux défis croissants qu'affrontent les zones côtières méditerranéennes.



Activité	Objectif	Qui	Produit	Délai
Définition du concept et de la structure du document	avoir le premier projet de document	PAP	Concept/structure de la stratégie	Juin 2003
Présentation du concept et de la structure de la stratégie à la réunion des points Focaux du PAM	obtenir les commentaires sur le premier projet	PAP Points focaux du PAM	Commentaires préliminaires et deuxième projet	Septembre 2003
Présentation du concept et de la structure de la stratégie à la réunion des PC à Catane	adopter le concept et la structure du document	Réunion des PC à Catane	Projet final du concept et de la structure	Novembre 2003
Première réunion d'experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter et discuter le concept avec des experts</li> <li>- présenter le processus de travail et le calendrier</li> <li>- préparer des termes de référence et partager les tâches</li> </ul>	Groupe d'experts, PAP	Termes de référence, commentaires	Janvier 2004
Préparation de la version préliminaire	préparer la version préliminaire	Groupe d'experts	Version préliminaire	Avril 2004
Présentation et discussion de la version préliminaire par les composantes du PAM	présenter et discuter la version préliminaire avec les composantes du PAM concernées pour créer les synergies, assurer l'intégration, éviter les doublons, etc.	Unité MED, composantes du PAM concernées, groupe d'experts	Commentaires et suggestions	Juin 2004
Préparation du premier projet de stratégie	préparer le premier projet	Groupe d'experts	Premier projet	Septembre 2004
Groupe de consultation/travail sur le projet de stratégie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter le premier projet</li> <li>- coordonner la réponse</li> <li>- faire des consultations</li> <li>- décider sur les principales questions, les conflits, les priorités, les actions et les réponses</li> </ul>	PAP, groupe d'experts + groupes de travail	Commentaires et suggestions	Octobre 2004
Deuxième réunion d'experts	discuter et intégrer les commentaires des groupes de travail	PAP groupe d'experts	Intrants au deuxième projet	Novembre 2004
Préparation du deuxième projet de stratégie	préparer le deuxième projet	groupe d'experts	Deuxième projet	Février 2005
Atelier régional pour discuter et amender le projet de stratégie	présenter et discuter le projet de stratégie	différents acteurs et experts au niveau	Commentaires, suggestions,	Mars 2005

		régional, groupe d'experts, PAP, composantes PAM	amendements	
Préparation du projet final de stratégie	préparer le projet final	Groupe d'experts	Projet final	Mai 2005
Présentation du projet final de stratégie à la réunion des PF du PAP	discuter et amender le projet final	PAP Points focaux nat.	Commentaires	Mai 2005
Présentation de la stratégie à la réunion des PF du PAM	discuter et amender la stratégie	PAP Points focaux nat.	Commentaires	Septembre 2005
Adoption de la stratégie à la réunion des Parties Contractantes	adopter la stratégie	PAP Parties contractantes	Stratégie adoptée	Novembre 2005